



**François Roche, Béatrice Mathieu**

***Le miel. Enquête sur le nouvel or jaune***

**Éditions François Bourin, juin 2017, 104 pages**

Que disent les préjugés dominants ? Que les abeilles sont ancestrales, gentilles, sociables, organisées, infatigables travailleuses, championnes de la pollinisation des plantes, garantes de biodiversité, amies des Hommes et injustement agressées par le méchant frelon asiatique. Que l'apiculture est authentique, en symbiose avec la nature, artisanale, locale, non-violente, écolo-bio-citoyenne, et d'autant plus estimable qu'elle place dorénavant ses ruches en centre-ville. Que le miel est doux, pur, sain, plein de vertus thérapeutiques, surtout s'il sort d'un joli pot acheté sous le soleil d'un petit marché ou au bord d'une route, lors des dernières vacances d'été.

Cette vision idyllique, décrite par les auteurs en début d'ouvrage, s'écroule au fil de leur enquête. Aujourd'hui, la ruche est mondialisée, installée au cœur d'un village planétaire. Le produit "terroir" est devenu une "commodité" agricole, une matière première comme une autre, qui s'échange sur les marchés internationaux dans des barrils en métal de 300 kg. La Chine, premier consommateur et exportateur, est aussi le premier producteur (500 000 t, doublement en quinze ans), ce qui lui permet de casser les prix. Suivent l'UE (260 000 t), la Turquie, l'Argentine, l'Ukraine, la Russie, l'Inde et le Mexique, les États-Unis et l'Éthiopie. Le port de Hambourg est un des centres névralgiques de ce négoce. En France, en 2014, le miel est à 73% distribué par des circuits longs (73%), à commencer par les grandes surfaces (56%), et sur les 40 000 t consommées, un quart seulement est produit par le pays. Plus étonnant encore, sur les 9 550 tonnes écoulées en vente directe, près de la moitié est en fait constituée de miels importés...

Mais les chiffres réservent d'autres surprises. Ainsi, les exportations de miel asiatique (Chine, Vietnam, Thaïlande, Inde) ont augmenté de 200% entre 2007 et 2015, avec

seulement 13% de ruches supplémentaires. Pour leur part, les seules exportations de miel chinois ont plus que doublé entre 2007 et 2015, passant de 64 000 à 144 000 t : *"cela voudrait dire qu'une ruche chinoise est capable de produire 80 kg de miel par an, alors qu'une ruche européenne plafonne à 30 ou 40 kg les bonnes années"* (p 42). A l'échelle mondiale, des contradictions similaires apparaissent, avec 1,9 million t produites en 2015, à savoir une progression de 60% en quinze ans, pour un nombre de ruches croissant bien plus lentement. Comment expliquer ces décalages ?

De toute évidence, tous les miels ne sont pas du miel, qu'ils soient édulcorés par incorporation de sucre ou d'eau, chauffés à des températures excessives pour rester liquides, ou élaborés par synthèse de glucose et de fructose avec ajouts de colorants, additifs et pollens. Et on pourrait en dire autant des nombreux produits dont le miel est la base. Les auteurs insistent sur la multiplication des circuits commerciaux opaques, sur les nombreuses tromperies sur l'origine et la nature des produits, d'autant plus aisées que la traçabilité est, elle, difficile. En 2013, une enquête de la DGCCRF sur 138 miels "premier prix" a montré que 69 seulement étaient conformes à la réglementation. Il serait faut de croire que la globalisation des échanges est seule responsable : elle n'a fait qu'étendre et généraliser des fraudes vieilles comme le monde.

**Bruno Héroult**  
Chef du Centre d'études et de prospective  
MAA  
[bruno.herault@agriculture.gouv.fr](mailto:bruno.herault@agriculture.gouv.fr)